

## FIP Avantage PME II

### Informations financières au 30/06/2020

Notre méthode de valorisation a été adaptée pour tenir compte des impacts évaluable à ce jour de la situation sanitaire. Toutefois, des incertitudes subsistent pour l'ensemble des PME du portefeuille, quant à leur atterrissage sur l'année 2020 mais également quant à leurs prévisions d'activité sur les années à venir.

#### CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRALES

Forme juridique	Fonds d'Investissement de Proximité
Codes ISIN	Part A - FR0010784181
Région d'investissement	Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Aquitaine, PACA
Taux de réduction fiscale	25% IR
Dépositaire	CACEIS BANK
Rachats de parts	Pas de rachat possible depuis l'entrée en pré-liquidation
Nombre de PME en portefeuille au 30/06/2020	3
Statut	Depuis le 30/06/2020 - Liquidation
Valeur d'origine de la part (nominal)	500€
Valeur liquidative au 30/06/2020 (distributions incluses)	269,93€
Performance depuis l'origine	-46,01%
Performance depuis l'origine avantage fiscal inclus <sup>(1)</sup>	-28,02%

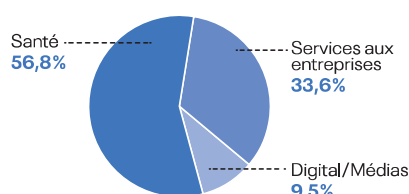
#### DISTRIBUTIONS EFFECTUÉES

Date	Montant brut par part	Pourcentage du nominal
28/04/2017	150,00€	30%

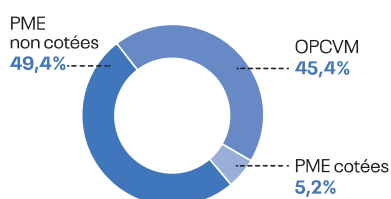
#### HORIZON D'INVESTISSEMENT



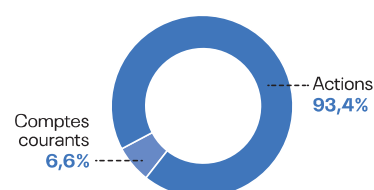
#### RÉPARTITION SECTORIELLE



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF NET



#### RÉPARTITION DE L'ACTIF INVESTI EN PME



<sup>(1)</sup> Cette performance est donnée à titre indicatif et a été calculée pour un investissement optimisé fiscalement, bénéficiant du taux maximal de réduction d'impôt. En effet, cette réduction est définitivement acquise sous certaines conditions, notamment de durée de détention des titres, et dépend de la situation individuelle de chacun, le plafonnement des niches fiscales pouvant limiter la portée de cet avantage fiscal.

## PRINCIPALES SOCIÉTÉS DU PORTEFEUILLE

Nom	Activité	Région	% du Fonds <sup>(2)</sup>
VIMS	Dispositifs médicaux destinés à la chirurgie vidéo assistée	Île-de-France	10%
Localis	Localisation de contenus multilingues	PACA	6,4%
Actiplay (Ex Concoursmania)	Jeux marketing sur internet	Nouvelle-Aquitaine	1,8%

<sup>(2)</sup> calculé sur les souscriptions initiales.

## PRINCIPALES SORTIES RÉALISÉES

Nom	Activité	Année de sortie	Multiple réalisé
RG Groupe	Génie climatique et électrique	2014	Moins de 1x
Mediameeting	Commercialisation de programmes et technologies dédiés à la communication	2015	Entre 1,5 et 2x
Novescia	Groupe de laboratoires d'analyses de biologie médicale	2015	Entre 1,5 et 2x
Montegut	Gestion du poste client en BtoB	2015	Entre 1,5 et 2x
Soba	Conception et fabrication de bennes amovibles	2016	Moins de 1x
Groupe Oméga	EHPAD	2016	Entre 1,5 et 2x
Daram	Aménagements intérieurs	2018	Moins de 1x
Nap	Distribution de produits de diversification auprès des commerces de presse	2019	Entre 1,5 et 2x

## VALEUR LIQUIDATIVE ET FRAIS DES FONDS

		SOMME DE LA VALEUR LIQUIDATIVE ET DES DISTRIBUTIONS pour une part ou un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire, en € ; frais de gestion et de distribution (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription (calculés selon une méthode normalisée)										
Année de création	Grandeur constatée	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
2009	VL+distributions	518,87 €	478,73 €	453,75 €	472,86 €	426,69 €	403,34 €	389,59 €	343,36 €	325,06 €	287,07 €	269,93 €
	Montant des frais	23,31 €	43,39 €	53,23 €	77,76 €	100,85 €	120,89 €	140,83 €	160,28 €	179,43 €	198,71 €	208,80 €

Le montant des frais ainsi que les valeurs liquidatives majorées des distributions figurant dans ce tableau résultent d'une simulation selon les normes réglementaires prévues à l'article 7 de l'arrêté du 10 avril 2012 pris pour l'application du décret n°2012-465 du 10 avril 2012 relatif à l'encadrement et à la transparence des frais et commissions prélevés directement ou indirectement par les Fonds et sociétés mentionnés aux articles 199 terdecies-0 A et 885-0 V bis du Code Général des Impôts.

Le calcul des grandeurs présentées dans le tableau défini au présent article est effectué selon les normes, conventions et hypothèses suivantes :

- La grandeur dénommée "Montant des frais" est égale au ratio entre :
  - le montant total des frais et commissions de commercialisation, de placement et de gestion (hors droits d'entrée) réellement prélevés depuis la souscription ;
  - le ratio entre, d'une part, le montant des souscriptions initiales totales telles que définies à l'article 1<sup>er</sup> de l'arrêté du 10 avril 2012 et, d'autre part, la valeur de souscription initiale d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire telle que définie à ce même article.
- La grandeur dénommée "Somme de la valeur liquidative et des distributions, d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire" est égale à la somme de :
  - la valeur liquidative d'une part ou d'un titre de capital ou donnant accès au capital ordinaire ;
  - le montant total des distributions réalisées au bénéfice de cette part ou de ce titre depuis la souscription au Fonds ou aux titres de capital ou donnant accès au capital de la société.

Ce tableau mentionne les frais effectivement payés par le Fonds au vu de ses contraintes d'investissement et de sa trésorerie disponible.

## COMMENTAIRE DE GESTION

Au 30 juin 2020, sur les investissements réalisés, avant imputation des frais de gestion et de fonctionnement, le Fonds enregistre depuis sa création une moins-value de 17 € par part.

En effet, ce Fonds initialement investi dans 16 PME a réalisé depuis sa création 10 cessions totales ou partielles ayant permis de générer une plus-value. Cette plus-value a permis de compenser les 4 défaillances survenues (secteurs du BTP et du digital principalement). Les titres restant en portefeuille ainsi que la part libre affichent quant à eux une moins-value de 37 € par part.

Sur le semestre écoulé, les titres de la société Localis ont été dépréciés en raison d'un ralentissement de son activité et au processus de cession qui n'a pu aboutir dans le contexte de crise sanitaire actuel.

Le Fonds a dépassé sa durée de vie réglementaire. L'équipe de gestion fait son possible pour liquider les dernières lignes dans les meilleures conditions mais manque de visibilité sur le délai de sortie. Aucun redressement de la valeur liquidative n'est envisagé.

Au vu de la trésorerie du Fonds, la société de gestion envisage de procéder à une nouvelle distribution partielle sur le 4<sup>e</sup> trimestre 2020, à hauteur de 15% de la valeur nominale, soit 75 € par part.

La société de gestion ne perçoit plus de commissions de gestion sur ce Fonds depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

# M-CAPITAL

PARIS | 26, avenue de l'Opéra - 75001 Paris

TOULOUSE | 8, rue des Trente-Six Ponts - CS 64210 - 31031 Toulouse Cedex 4

contact@mcapital.fr

www.mcapital.fr

N° d'agrément AMF : GP 02-028